



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	39	9	1

**OBJET : 02-1 - FORT CARRE
- CATALOGUES « GRANDEUR ET
SERVITUDES D'UNE PLACE FORTE
» - REDEPLOIEMENT AUPRES
D'AUTRES SERVICES MUNICIPAUX -
APPROBATION**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

256947

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,

Le 06 OCT. 2017

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 17 OCT. 2017

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 29 septembre 2017

Le vendredi 29 septembre 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22/09/17, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Serge AMAR, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. André-Luc SEITHER à Mme Anne-Marie DUMONT
Mme Martine SAVALLI à Mme Anne-Marie BOUSQUET
M. Gérard LACOSTE à M. Marc FOSSOUD
Mme Sophie NASICA à Mme Nathalie DEPETRIS
M. Bernard DELIQUAIRE à M. Jacques GENTE
Mme Vanessa LELLOUCHE à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
M. Mickael URBANI à M. Patrice COLOMB
Mme Agnès GAILLOT à Mme Khéra BADAOU
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : Mme Rachel DESBORDES

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

02-1 - FORT CARRE - CATALOGUES « GRANDEUR ET SERVITUDES D'UNE PLACE FORTE » - REDEPLOIEMENT
AUPRES D'AUTRES SERVICES MUNICIPAUX - APPROBATION

Commission(s) : CULTURE - TOURISME
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

La boutique du Fort Carré propose à la vente le catalogue de l'exposition « Antibes – Grandeur et servitudes d'une place forte », réalisé par les Archives Municipales, au prix unitaire de 6 €.

Le dernier approvisionnement du stock de ce catalogue remonte au 12/07/2001, à savoir 1 125 exemplaires dont 150 hors commerce et 975 à la vente (cf. délibération municipale n°1606/01 du 12/07/2001 et modificatif de la délibération n°576/02 du 21/03/2002).

La quantité de catalogues disponibles au 01/07/2017 étant de 651, il est proposé de redéployer une partie de ce stock auprès des autres services municipaux proposant cet ouvrage à la vente.

Cette nouvelle ventilation permettra de réapprovisionner les différents points de vente sans coût pour la commune, avec une meilleure diffusion de ce catalogue.

Proposition de redéploiement :

	Quantité supplémentaire à la vente	Prix unitaire	Recettes totales
Musée Picasso	15	6 €	90 €
Musée d'archéologie	150		900 €
Musée Peynet et du Dessin humoristique	150		900 €
Archives Municipales	70		420 €
Villa Eilenroc	30		180 €

Soit un mouvement global de 415 exemplaires pour un montant total de 2 490 €.

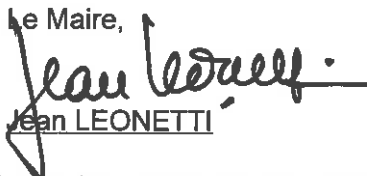
OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

- APPROUVE les modalités de répartition et de vente en régie des articles ci-dessus

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.02-1 - FORT CARRE - CATALOGUES " GRANDEUR ET SERVITUDES D'UNE PLACE FORTE " - REDEPLOIEMENT AUPRES D'AUTRES SERVICES MUNICIPAUX - APPROBATION -

Date de transmission de l'acte : 17/10/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 17/10/2017

Numéro de l'acte : DCM2569-17 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20170929-DCM2569-17-DE

Date de décision : 29/09/2017

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture